

Que du plaisir!

Monique Lemieux, directrice du Bulletin

Les personnes les plus actives dans les réseaux d'aide sont la plupart du temps unanimes : être bénévole, c'est se faire plaisir, car on reçoit plus qu'on ne donne. C'est ce que je ressens après trois années d'implication dans l'Association des professeurs retraités comme responsable du bulletin.

Il y eut tout d'abord le plaisir de relever de nouveaux défis : l'écriture journalistique était nouvelle pour moi et j'ai aimé, d'un numéro à l'autre, apprivoiser ce nouveau médium. Par la suite, maintenir les collaborations avec les collègues déjà actifs dans le journal, susciter de nouvelles collaborations, furent autant de facettes qui m'auront permis de m'enrichir dans les échanges requis par la publication.

Je quitte la direction du bulletin parce que d'autres projets me retiendront ailleurs l'automne prochain, et non pas parce que j'éprouve moins de plaisir dans cette activité. Je souhaite à l'occasion continuer mes contributions à titre d'auteure. Je suis heureuse que Claire Landry et Daniel Vocelle, deux de nos fidèles collaborateurs, figurent dans le dernier numéro que j'ai le bonheur de coordonner. J'aurais aimé qu'y figure aussi le dernier article de la série de Simone Landry mais j'en prendrai connaissance avec vous tous à la rentrée.

Merci à ceux et celles qui nous font réfléchir, qui nous font rêver, qui nous font sourire. C'est vous qui faites le bulletin. Je vous quitte avec un brin de nostalgie tout en sachant que je vous retrouverai.

38

mai 2007

Sommaire

Que du plaisir! <i>Monique Lemieux</i>	1
<i>L'évolution créatrice</i> de Bergson à 100 ans <i>Yvon Pageau</i>	2
Rencontre avec... Hélène Kayler <i>Monique Lemieux</i>	4
Où sont-ils et que font-ils ?	5
Isabelle et Marguerite : destin tragique <i>Daniel Vocelle</i>	7
Les cafés-débats chez les aînés <i>Claire Landry</i>	11
La Caisse d'économie de l'UQAM <i>Bertin Trottier et Danielle Desmarais</i>	15
Rapport du président	16
Rapport du secrétaire	17
Le prix de reconnaissance de l'APR	18
Rapport du trésorier et registraire	19
Rapport des activités sociales	23



L'Évolution créatrice de Bergson a 100 ans

::: Yvon Pageau

Pourquoi souligner ce 100^e anniversaire dans *Pour la suite du monde*? Parce que *L'Évolution créatrice* n'est pas seulement une œuvre mais une date dans l'approfondissement de la conscience et de la pensée. En 1918, *L'Évolution créatrice* avait connu 31 rééditions (3 éditions par an!). Il y a 4 ans, j'ai lu la 154^e édition de 1981! Bergson est encore lu et étudié à Tokyo et à Shanghai, à Bogota et à Rio, à Berlin et à Rome, à Londres et à Moscou, à New York et à Berkeley. Je ne sais pas s'il est lu au Québec.

L'Évolution créatrice

Avec *L'Évolution créatrice*, Bergson a donné à la conscience la vertu d'influencer la suite de notre monde personnel, *la suite du Monde* et par conséquent son avenir. Il a donné un nouveau souffle à la conscience humaine. Le souffle de la liberté. Il a montré que toute l'histoire de la vie sur la Terre a été une montée vers plus de conscience, que l'évolution de la vie sur la Terre a créé la conscience. Dorénavant, nous ne pouvons plus nous réfugier dans le mécanisme déterministe, dire que tout est fixé d'avance, qu'il n'y a plus rien à faire, qu'on est marqué par un destin inexorable. La conscience est l'antidote au déterminisme, parce qu'elle permet la liberté de choix. La contrainte, la langue, le régime politique, la religion, l'environnement familial et génétique, rien ne peut empêcher la conscience de choisir. *L'Évolution créatrice* c'est le centenaire de la conscience humaine, libérée de toute contrainte, libérée de la tyrannie de la pensée unique,

et même... des scénarios catastrophiques.

Voici quelques phrases tirées de *L'Évolution créatrice* pour en illustrer l'idée de fond.

On a raison de dire que ce que nous faisons dépend de ce que nous sommes; mais il faut ajouter que nous sommes, dans une certaine mesure, ce que nous faisons, et que nous nous créons continuellement nous-mêmes.

L'Homme est le seul animal dont l'action soit mal assurée, qui hésite et tâtonne, qui forme des projets avec l'espoir de réussir et la crainte d'échouer.

La conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un pont jeté entre le passé et l'avenir. Le rôle de la vie est d'insérer de l'indéterminisme dans la matière.

Tout montre que la vie est un effort pour remonter la pente que la matière descend.

Dans toute l'étendue du règne animal, la conscience apparaît comme proportionnelle à la puissance de choix dont l'être vivant dispose; elle est synonyme d'invention et de liberté.

Instinct et intelligence se détachent l'un et l'autre, sur un fond unique, qu'on pourrait appeler, faute d'un meilleur mot, la Conscience, et qui doit être coextensif à la vie universelle.

Si, dans son contact avec la matière, la vie est comparable à une impulsion ou à un élan, envisagée en elle-même, elle est une immensité de virtualité.

L'évolution de la vie est essentielle dans la marche à la réflexion. C'est la conscience, ou mieux la supra-conscience, qui est à l'origine de la vie.



Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal

Conseil d'administration 2005-2006

Président	Jacques Lefebvre president@apr-uqam.org
Vice-présidente	Louise Dupuy-Walker
Secrétaire	Denise Daoust
Trésorier	Roch Meynard Denis Bertrand Monique Lemieux Gilles Thérien

Bulletin *Pour la suite du monde*

Directrice Monique Lemieux
bulletin@apr-uqam.org / 514-486-8410

Adresse postale

APR-UQAM
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

Secrétariat (sans permanence)

Bureau V-6130, pav. Sainte-Catherine
Université du Québec à Montréal

Téléphone (répondeur seulement) : 514-987-3605

Site Web : <http://www.apr-uqam.org>

Adresses courriel : activites@apr-uqam.org
registraire@apr-uqam.org
webmestre@apr-uqam.org

Toute action est un empiètement sur l'avenir. Ce que j'appelle mon présent empiète tout à la fois sur mon passé et sur mon avenir. Il le conditionne et on en est responsable.

Bergson, l'homme (1859-1941)

Professeur au prestigieux Collège de France, 1^{er} juif membre de l'Académie française, prix Nobel de littérature en 1927, lui, un philosophe ! Henri Bergson est né à Paris d'un père juif polonais, musicien et compositeur ; il est élevé dans la tradition hébraïque. Sa mère, C. Levison, est anglaise ; il a appris l'anglais sur ses genoux. « Ma mère fut une femme d'une intelligence supérieure, une âme religieuse au sens le plus élevé du mot. » Un peu après sa naissance, la famille va en Angleterre ; quand elle revient à Paris, Henri a 9 ans. Il fait sa scolarité. En 1877, il gagne le 1^{er} prix du concours général de mathématiques. Sa solution du problème parut dans les *Annales de Maths*. À 19 ans, il hésite entre sciences et humanités, mais il opte pour l'École normale supérieure. En 1880, il est naturalisé français. Il obtient l'agrégation en 1881 et est nommé professeur dans un lycée d'Angers. Il y restera seulement deux ans, mais il garde un si bon souvenir de ce pays, qu'il achètera plus tard une maison de campagne en Touraine. En 1883, il est muté au lycée Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand. En 1889, il est docteur-ès-lettres avec sa thèse : *Essai sur les données immédiates de la conscience*. Déjà, la conscience le tourmente. De retour à Paris, il enseigne huit ans au Lycée Henri-IV. En 1891, il épouse Louise Neuburger, cousine germaine de Jeanne Weil, la mère de Marcel Proust, qui est garçon d'honneur à leur mariage. Ils ont une fille, Jeanne, sourde et muette mais très intelligente. Ils mènent une vie de famille unie. Les trois sont inséparables.

En 1896, il publie *Matière et mémoire*, sur la relation entre l'esprit et le corps. Cet ouvrage, rempli de références médicales, lui a été inspiré par le problème de communication de sa fille.

En 1898, Bergson est professeur à l'École normale supérieure. En 1900, il est nommé professeur au Collège de France à la chaire de philosophie grecque, puis à celle de philosophie moderne. En 1901, il est élu à l'Académie des sciences morales et politiques. En 1907, il publie *L'Évolution créatrice*. Cette œuvre le rend célèbre. On accourt de partout pour l'entendre au Collège de France. Il donne des cours à Bologne, à Londres, à Oxford, à Columbia University de New York et plusieurs autres villes américaines. Aux États-Unis, il donne des cours en anglais et en français sur Spiritualité et liberté.

En 1914, il est élu à l'Académie française, mais n'y sera reçu qu'en 1918, à cause de la guerre.

En 1920, Bergson est dispensé de ses cours au Collège de France pour se consacrer à ses travaux sur l'éthique, la religion et la sociologie. Il conserve la chaire, mais les cours sont tenus par Edouard Le Roy. En 1925, il est frappé d'un rhumatisme déformant. En 1927, il reçoit le prix Nobel de littérature. À demi-paralysé, il ne peut se rendre à Stockholm recevoir son prix.

En 1932, il publie *Les deux sources de la morale et de la religion*.

En 1940, à 81 ans, malade, perclus, il doit aller s'enregistrer en tant que juif dans son commissariat du XVI^e. Vichy (Pétain) veut l'exempter de cette obligation, mais Bergson refuse par solidarité pour les autres juifs. C'est au nom de cette même solidarité qu'il ne se convertit pas au catholicisme, comme il l'écrit dans son testament du 8 février 1937 : « Mes réflexions m'ont amené près du catholicisme, où je vois l'achèvement complet du judaïsme. Je me serais converti si je n'avais vu venir la vague d'antisémitisme déferler sur le monde. J'ai voulu rester parmi ceux qui seront demain persécutés. Mais j'espère qu'un prêtre catholique voudra bien, si le cardinal-archevêque de Paris l'y autorise, venir dire des prières à mes obsèques. » Effectivement, un prêtre est allé prier sur sa tombe.

Les derniers mois de 1940 à Paris sont pénibles. Il fait froid, le chauffage manque à cause des restrictions sur le combustible. Il meurt le 4 janvier, jour de nouvelles restrictions sur les chaussures ! Le préfet de police défend tout attroupement pour les obsèques ! Les funérailles ont lieu dans l'intimité. Il n'y a qu'une trentaine de personnes. Pas question de funérailles nationales pour un juif sous l'occupation allemande ! En Touraine, où il avait sa maison de campagne, *La dépêche* de Touraine veut publier un article sur Bergson, mais l'occupant allemand empêche sa publication.

Le 9 janvier Paul Valéry fait son éloge funèbre à l'Académie française. Le discours est prononcé à Bogota par Louis Jouvét. Malraux, en 1959, veut honorer la mémoire de Bergson et l'entrer au Panthéon, mais la famille refuse, car dans son testament, il a renoncé à tous ses titres et honneurs. Mais sur un pilier extérieur du Panthéon, on a apposé une plaque :

HENRI BERGSON 1859-1941
philosophe dont l'œuvre et la vie
ont honoré la France et la pensée humaine.

Hélène Kayler

::: Monique Lemieux

Retraîtée du département de mathématiques depuis plus de 10 ans, Hélène Kayler souffre d'une maladie dégénérative, la sclérose en plaques, qui l'oblige à se déplacer en fauteuil roulant. Je l'ai rencontrée à son domicile, où elle vit seule. Nous avons toutes les deux le vague souvenir d'avoir participé à des comités institutionnels, vraisemblablement dans les années 70. Il n'est donc pas exagéré de dire que nous avons fait connaissance au moment de notre récente rencontre.

Q. Hélène, pouvez-vous tout d'abord résumer votre carrière à l'UQAM ?

R. Je fais partie des pionniers de l'UQAM puisque je viens du collège Sainte-Marie, l'une des institutions qui a présidé à la naissance de l'Université. Ma carrière a surtout été consacrée à l'enseignement. À part la direction de la maîtrise en enseignement des mathématiques au primaire, j'ai occupé peu de postes administratifs. J'enseignais en didactique des mathématiques aux étudiants en formation initiale et aux étudiants en perfectionnement.

Q. Est-ce que votre maladie s'est déclarée avant ou après la retraite ?

R. Je souffrais déjà de la sclérose en plaques avant ma retraite. À la fin, j'avais des problèmes de mobilité qui faisaient que je devais donner mes cours assise et j'éprouvais, à certains moments, des difficultés d'élocution liées à la maladie. Je me déplaçais alors avec une canne. Il est certain que ma condition physique a précipité le moment où j'ai pris ma retraite.

Q. Vous vivez seule dans un duplex. Comment s'organise votre vie ?

R. Pour les besoins personnels, j'ai les services du CLSC et de la popote roulante ; mes enfants viennent me voir régulièrement et voient à ce que je ne manque de rien ; je complète éventuellement avec des livraisons d'épicerie. Une nièce qui habite au-dessous de chez moi me rend des petits services : par exemple quand on est handicapé, on ne peut pas rester dans sa maison sans que quelqu'un soit disponible pour sortir les ordures. Pour les sorties, il y a les amis et le transport adapté. Grâce à mes amis, je peux avoir plusieurs activités culturelles.

Q. Est-ce qu'on arrive à accepter de telles conditions de vie ?

R. L'acceptation n'est pas instantanée, mais on n'a pas le choix. Il existe beaucoup de support ; et avec les livres, l'ordinateur, la radio, la télévision, on peut s'alimenter à plusieurs sources... Le plus difficile, c'est de vivre avec cette fatigue chronique.

Q. Vous vous intéressez toujours à l'enseignement des mathématiques ?

R. Bien sûr ! J'avais dirigé pendant quelques années le *Bulletin de l'Association mathématique du Québec* au moment de sa création et je suis redevenue membre du comité de rédaction de ce Bulletin, 40 ans plus tard. Je m'intéresse présentement à un projet de réhabilitation de l'arithmétique à partir de l'utilisation du boulier chinois. Cette réflexion s'inscrit dans une dimension historique qui m'a toujours intéressée. Je prépare un atelier sur la question.

Q. Est-ce que l'Association pourrait être plus présente auprès de personnes qui ne peuvent facilement se déplacer pour suivre les activités sociales et culturelles ?

R. Personnellement, j'aimerais pouvoir échanger davantage au niveau des idées. Par exemple, je suis en train de lire un livre très intéressant d'un de nos collègues, Luc-Normand Tellier, *Redécouvrir l'histoire mondiale*. Je participerais volontiers à des rencontres de discussions sur des thématiques extraites d'un tel ouvrage. Le problème, c'est que je dois souvent décider à la dernière minute si je me sens assez bien pour sortir.

Hélène Kayler ne se sent pas seule : elle est bien entourée de proches et d'amis et elle sait s'intéresser à la vie culturelle et sociale qui l'entoure. Elle s'intéresse aussi aux activités de l'APR et se dit apte à participer à certaines d'entre elles, dans la mesure où les conditions de déplacement le permettraient. Je retiens de notre rencontre que l'Association pourrait être davantage pro-active auprès de ses membres. Comme le mentionnait Hélène, il peut être gênant de demander de l'aide. C'est différent si on l'offre.

L'Agent Pinot Noir fait enquête. Où sont-ils et que font-ils ?

L'Agent Pinot Noir reçoit ce mot de **Marcel Lavallée** (Sciences de l'éducation) : « Je continue ma retraite dorée à Salvador de Bahia sur la mer.

De 1980 à 1985, j'ai alphabétisé pour la première fois au monde en utilisant l'ordinateur.

Tout le monde disait que j'allais me casser la gueule. J'ai réussi. J'ai laissé des vidéos à l'UQAM et j'ai écrit un livre sur le sujet publié aux PUQ en 1986 qui me rapporte encore des dividendes : *Du crayon à l'imprimante*. Mon départ, le Département des sciences de l'Éducation ne l'a jamais souligné. Pourtant aujourd'hui, tout le monde, surtout aux USA, France et Angleterre, alphabétisent avec l'ordinateur. Il s'agit de consulter *Google* pour s'en rendre compte.

Amitiés et au plaisir de te recevoir à Bahia. »

Lire son livre ou faire le voyage. Dur dilemme.

Nos collègues **Lucie Mercier** et **Jacques Rhéaume** ont lancé le résultat de leur recherche sous le titre *Récits de vie et sociologie clinique*. Est-ce qu'il faut rêver à devenir un cas cité ?

Gilles Bourque a écrit dans le prestigieux journal *Le Monde diplomatique* un long article sur la naissance d'une gauche au Québec. Il doit être content de ce bon coup ; et nous le sommes aussi.

L'accès à ce journal de grand prestige est rarissime aux Québécois.

Yvon Pageau (Sciences de la terre), travaille depuis plusieurs années sur la vie et l'oeuvre de Theillard de Chardin. Paléontologue de formation, il a la patience nécessaire pour fouiller un tel monument.

Attention, si ces deux-là se mettent ensemble, on va voir quelque chose !

Denis Bertrand, historien de formation, retrace les débuts de l'UQAM ; et **Pierre-Yves Paradis**, philosophe et pédagogue, commente. On va discuter ferme à la sortie de ce bouquin.

Par ailleurs Pierre-Yves collige et rédige ses réflexions sur l'évolution de la formation du citoyen québécois. « C'est du travail plein temps », dit-il. « Stimulé en cela par les réactions d'un ami professeur à Laval, à la retraite comme moi, et estivant des Iles-de-la-Madeleine ». Et au cas où l'ennui me surprendrait, j'ai toujours sur ma table la lecture dans le texte original du *Traité de l'âme* d'Aristote.

On revient souvent à ses livres de jeunesse. Formation du cours classique. Je me demande si les étudiants d'aujourd'hui, qui s'initient à la philo avec *La Presse*, vont avoir le goût de la relire à leur retraite.

Michel Savoie expose ses dernières oeuvres céramiques au Centre de céramique Bonsecours, au 444, rue Saint-Gabriel jusqu'au 18 mai. La céramique est un art en soi qui se distingue de l'artisanat. Il suffit de voir pour se convaincre.

Madeleine Gagnon, qui a été une professeure de la première heure au Département d'études littéraires et qui n'a jamais cessé d'écrire, publie dans la collection *Rétrospectives de l'Hexagone*, dite *Pléiade* québécoise, un livre comprenant presque toute sa poésie publiée depuis 1968. Quelque 752 pages sous le titre : *À l'ombre des mots*. Lancement, le 3 mai, chez Gallimard, rue Saint-Laurent.

André Vanasse – « Je suis à Paris. Je repars demain pour Montréal. J'ai fait le Salon du livre de Paris en tant qu'éditeur, puis j'ai pris des vacances dans le sud de la France : Biarritz, Saint-Jean de Luz, Saint-Émilien, Bordeaux...

Je suis toujours directeur littéraire chez XYZ éditeur (depuis 1990). C'est un travail qui me plaît et qui me donne beaucoup de satisfaction. Nous avons le vent dans les voiles depuis plus d'une décennie (15 à 20 nominations à des prix littéraires pour une production de 35 livres par année, c'est quand même pas mal!). Et puis ma biographie de Gabrielle Roy (*Gabrielle Roy. Écrire, une vocation*) sera publiée incessamment par XYZ Publishing (oui, nous publions aussi en anglais). Pour le reste, ça va. »

Pour réussir comme le fait André Vanasse, dans le monde de l'édition, il faut avoir du talent et du flair.

Michèle Fèbvre – « Pour l'instant je prépare notre séjour en Europe. Et j'attends ce maudit printemps et les tulipes qui vont avec! Pas de grands projet de deuxième carrière, mais une présence toujours passionnée et assidue au milieu de la danse sous plusieurs formes : accompagnements de processus de création, écriture, un peu, et même une trempette comme danseuse aînée (pour ne pas dire « vieille danseuse »!) avec 15 interprètes d'autres âges pour un projet de court métrage de la chorégraphe Estelle Clareton. Tu vois, rien de bien sensationnel, mais aucun regret de la décision prise ».

Après ta brillante carrière et le grand nombre de chorégraphes que tu as inspirés, on ne te laissera pas longtemps au repos.

Louise Dupuy-Walker – « Je jongle avec plusieurs filons, les empruntant tour à tour ou tous ensemble, selon l'humeur. Une constance : le travail en sculpture avec mes oiseaux. Cette fois, je suis à finaliser un « fou aux pieds bleus » cherchant à séduire sa belle! Je poursuis aussi la photo d'oiseaux et celle d'une autre espèce : mes petits enfants. Je continue à classer mes photos de famille et à rédiger mes mémoires... ce qui me demande de parfaire mes connaissances en digitalisation et en édition informatique. À cette fin, je prends des cours dans tous ces domaines, ce qui m'amène à créer des dépliants publicitaires ou un site

Internet pour mes enfants. Il y a bien d'autres choses mais c'est assez pour témoigner que la période de la retraite est loin d'être creuse... »

J'espère que l'on va finir par les voir, ces oiseaux.

Jean-Claude Lavigne – « Présentement, je partage mon temps entre trois passions : les voyages, la musique et la photographie. Au fil des années, j'ai pris plus de 10 000 photographies lors de voyages en Amérique, en Europe, en Asie et en Afrique. Depuis que j'ai pris ma retraite, j'ai créé plus de 135 sites Internet dédiés à la photographie. Certains portent sur les Châteaux de la Loire. (<http://homepage.mac.com/lavigne1/Menu77.html>) et d'autres portent sur des vacances. Un exemple récent porte sur nos vacances dans la région de Riviera Maya (http://web.mac.com/lavigne1/iWeb/Site_2007/Secrets_Capri_2007.html).

J'affiche également quelques photos sur une galerie virtuelle, qui évoluera selon les saisons. (<http://www.betterphoto.com/gallery/free/gallery.asp?mem=184244>)

Je prépare actuellement une exposition de photos qui s'inscrit dans le cadre de la programmation des expositions du Centre communautaire Elgar de l'Île-des-Soeurs (Direction de la culture de la Ville de Montréal).

Les moyens techniques les plus avancés me permettent d'écrire avec la lumière. En tant que passionné de l'image, je m'implique dans toutes les étapes de la production photographique : prise de photos (caméra numérique haute résolution de plus de 10 mégapixels), traitement sophistiqué de l'image à l'aide du logiciel Photoshop Pro. La majorité des photos atteignent 67 mégaoctets par photo de 22 po x 26 po, impression numérique des photos sur papier Duraflex (haute résolution), grands formats photographiques qui varient de 8 po x 10 po à 48 po x 120 po. »

Il faut être en forme pour le suivre ce jeune homme! Il serait intéressant de voir ces photos sur notre site.

L'Agent Pinot Noir est toujours aux aguets. Vous pouvez communiquer avec lui à jgs456@hotmail.com ou encore à bulletin@apr-uqam.org.

Isabelle et Marguerite : deux reines au destin tragique

::: Daniel Vocelle

Pourquoi écrire sur un sujet aussi peu d'actualité que la vie de deux reines d'Angleterre des 13^e et 14^e siècles ? Pour deux raisons : premièrement, ces deux reines vivent à deux moments importants dans l'histoire de l'Angleterre, soit la guerre de Cent-Ans et la guerre des Deux Roses. Deuxièmement, parce que ces deux épouses de rois, sans réel pouvoir, ont osé ce que bien peu d'autres épouses royales ont fait à leur époque, soit tenter de changer leur destin de reines soumises. Mais quel était en fait leur destin ? Elles devaient contracter des mariages toujours politiques, arrangés sans leur avis par leurs parents, avec des hommes qu'elles ne connaissaient pas et qui souvent étaient beaucoup plus âgés qu'elles et bien sûr, assurer la descendance royale. Soumises à leurs époux, elles devaient produire des héritiers mâles, puis cela fait, subir sans rien dire les infidélités de leur royal époux. En retour, elles recevaient sans doute richesses et honneurs mais subissaient aussi intrigues, hypocrisies et solitude. Voici donc l'histoire d'Isabelle et de Marguerite, deux Françaises qui ont refusé de suivre simplement ce destin et qui sont responsables, de près ou de loin, de deux guerres qui ont façonné l'Europe.

Isabelle de France, dite la Louve

Isabelle naît en 1292, fille de Philippe le Bel, roi de France. À 16 ans, en 1308, elle est mariée à Édouard II, roi d'Angleterre depuis un an seulement, lui-même âgé de 22 ans. Un homme qu'elle ne connaît que par un portrait peint par des peintres de la Cour anglaise. Cet Édouard est plutôt bien fait de corps, de caractère enjoué mais semble un peu particulier. Très peu porté à la guerre, il aime plutôt pratiquer des métiers du peuple comme forgeron, menuisier ; il pratique aussi la natation et aime s'habiller de façon extravagante. La Cour le regarde de plus en plus négativement surtout qu'il s'entoure d'hommes de son âge, dont certains deviendront des favoris. Il fait tout même son royal devoir et Isabelle aura quatre enfants dont un fils, le futur Édouard III. Mais il la néglige au profit de favoris dont l'histoire a retenu les noms : Piers Gaveston et Hughes le Despenser. Ceux-ci font la pluie et le beau temps et en fait gouvernent le pays au grand déplaisir des Grands du Royaume. Isabelle ne le prend tout simplement pas et tente de les éloigner du roi et

du pouvoir, mais sans succès. Les barons, de leur côté, prennent ombrage des richesses et des pouvoirs consentis aux favoris et décident d'agir. Dans un premier temps, ils réussissent à deux reprises à éloigner du roi le premier favori, Piers Gaveston. Toutefois le favori, faisant fi des Avis du Parlement, parvient à revenir auprès d'Édouard. Une fronde s'organise alors et Gaveston est fait prisonnier, puis décapité en 1312.

Le roi échappe à la vindicte parlementaire en promettant de mieux gouverner avec l'appui des barons. Promesse de politicien bien vite oubliée. Il prend peu après pour favori Hughes le Despenser, un homme ambitieux, fils d'un autre Hughes, jadis conseiller d'Édouard I. Ce favori est fort habile et accumule pour lui les richesses et les domaines au grand dam des barons. Des complots s'organisent contre lui, mais le Despenser parvient à les contrer. Parmi les comploteurs, un va devenir important : il s'appelle Roger Mortimer. Ce Mortimer est un noble issu du pays de Galles (que l'on appelle aussi les Marches), né en 1287, et qui est marié à Jeanne de Geneville en 1301 (il a alors 14 ans) et qui commence aussitôt sa famille. De 1302 à 1322, sa femme Jeanne lui donnera 12 enfants. Cela n'empêche nullement Mortimer et ses amis de comploter contre le Despenser, mais le complot est découvert et Mortimer et ses amis sont faits prisonniers à la Tour de Londres en 1322. Fait rare, il parvient à s'en échapper et se réfugie dès lors en France.

Isabelle, toujours négligée, ne décolère pas et s'inquiète de plus en plus pour l'avenir de son fils Édouard devant la montée de mécontentement des barons contre son mari.

Mais un fait nouveau survient. Profitant de la faiblesse de l'Angleterre, Charles IV, roi de France et frère d'Isabelle, décide en 1325 de confisquer à son profit des terres appartenant au roi anglais. Isabelle, avec l'accord de son mari, embarque avec son fils pour la France afin soit de convaincre son frère de remettre les terres confisquées, soit de les reprendre par la force. En France, elle rencontre Roger Mortimer et c'est le coup de foudre ; ils deviennent amants. Isabelle avait à ce moment, 33 ans et Roger Mortimer, 38 ans. Ayant son fils près d'elle, Isabelle décide alors d'agir et elle ordonne à son mari de se débarrasser du Despenser, sinon elle ne retournera pas en Angleterre.

Pendant ce temps, en Angleterre, le mécontentement contre le Despenser et contre le roi ne fait qu'augmenter. Isabelle, appuyée par son amant, décide alors de revenir en Angleterre, de lever une armée pour à la fois chasser le Despenser et forcer son mari à abdiquer en faveur de leur fils. En 1326, avec au départ une petite troupe d'environ 150 personnes qui deviendra de plus en plus importante en incorporant tous les mécontents, Isabelle et Roger réussissent à capturer le Despenser, qui fut promptement exécuté et de la plus barbare façon. Édouard II est lui aussi fait prisonnier et forcé d'abdiquer en 1327 en faveur de son fils, qui n'avait alors que 15 ans.

Isabelle et Roger assument dès lors la régence pendant la minorité d'Édouard III. Roger en profite pour s'enrichir en terres et en titres (il devient le premier comte des Marches – Earl of March –) ce qui indispose barons et Parlement. Certains barons pensent alors de remettre Édouard II au pouvoir. Au cours de cette agitation, Édouard II meurt soudainement en septembre 1327 de causes, semble-t-il, naturelles, car aucune trace de violence n'a été notée sur le roi. Mais le peuple anglais ne s'y trompe pas : les régents ont bel et bien fait exécuter Édouard II mais d'une façon à ne pas éveiller les soupçons.

Édouard III, à la veille de ses 18 ans, prend alors la gouverne du royaume, fait immédiatement arrêter Roger Mortimer, l'accuse de corruption et le fait promptement exécuter sans procès en 1330. Tous ses biens et titres sont confisqués au profit de l'État. Isabelle, sa mère, est définitivement éloignée de la Cour et doit désormais habiter le château de Rising à Norfolk. Elle y résidera pendant 28 ans, puisqu'elle y décède le 23 août 1358, le fils ne parvenant pas à pardonner à sa mère sa participation au meurtre de son père. Il lui devait tout même son trône.

Nous reverrons la famille Mortimer jouer un rôle important dans la vie de la prochaine reine, Marguerite d'Anjou.

Petite anecdote : le film *Braveheart*, mettant en vedette Mel Gibson en Wallace et Sophie Marceau en Isabelle de France, montre qu'une idylle existait entre le fier rebelle écossais (né en 1272) et la fiancée du prince héritier Édouard (II). Il s'agit d'une fable hollywoodienne puisque Wallace meurt décapité en 1305 et qu'Isabelle, alors en France, n'est âgée que de 13 ans.

Épilogue

Le fait pour Édouard II d'avoir épousé la fille de Philippe le Bel a des conséquences énormes pour l'Angleterre. En effet, Édouard III, fils d'Isabelle, peut prétendre par héritage au royaume de France, car il est un neveu de Charles IV.

Pour bien comprendre le fil des événements qui conduiront à la guerre de Cent- Ans, il faut étudier la descendance du roi de France Philippe IV, dit le Bel.

Au crépuscule de sa vie, Philippe le Bel a de quoi être satisfait : le « miracle capétien » est appelé à continuer. En effet, depuis Hugues Capet, roi de France en 987, jusqu'à Philippe IV, qui mourra en 1314, la succession au trône s'est toujours faite de père en fils aîné, soit depuis plus de 300 ans sans interruption. Philippe le Bel a trois fils dont l'aîné, Louis X, qui a aussi un fils, Jean 1^{er}, pour continuer la Maison des Capétiens, en plus de sa fille, Isabelle.

Hélas, 14 ans plus tard, en 1328, la branche des Capétiens s'éteint faute d'héritier mâle. Louis X, l'aîné, règne de 1314 à 1316 et son fils Jean 1^{er} lui succède mais meurt la même année, en 1316 sans postérité. C'est donc l'arrêt du « miracle capétien ». Louis X a aussi une fille, Jeanne, qui devient reine de Navarre et fonde la maison du même nom. Le trône échoit alors au frère de Louis X, Philippe, le cinquième du nom, qui règne de 1316 à 1322. Il a deux filles qui seront liées aux maisons de Bourgogne et des Flandres. La succession suit son cours et c'est le troisième fils de Philippe IV, Charles IV qui devient roi de France de 1322 à 1328. Il n'a lui aussi qu'une fille, qui sera liée à la maison des Orléans. À la mort de Charles IV, une assemblée de barons français désigne le neveu de Philippe IV, un autre Philippe, dit de Valois, qui régnera de 1328 à 1350 sous le nom de Philippe VI et fondera la Maison des Valois, qui durera 170 ans, soit jusqu'en 1498.

En 1328, les barons français avaient accordé le trône de France à Philippe de Valois, neveu de Philippe le Bel, en invoquant qu'une femme ne pouvait hériter de son père d'un royaume, mais c'est surtout qu'on ne voulait pas accorder le trône à une famille devenue de plus en plus étrangère. Dans les livres d'histoire, on invoque souvent la Loi salique pour expliquer l'exclusion d'Édouard III au trône de France. Or cette loi n'avait pas pour objet l'héritage d'un royaume, et qui plus est, elle était complètement tombée dans l'oubli. C'est seulement en 1388 (60 ans plus tard) que l'on redécouvre « la loi salique » et qu'on donne à l'article 62 de cette loi une interprétation hautement abusive. Elle passe tout de même dans les mœurs et devient une loi incontournable.

Revenons brièvement à Édouard III. Il revendique le trône de France, mais finalement il accepte, en 1331, que Philippe VI occupe ce trône. Il revient toutefois sur sa parole en 1337 lorsque Philippe VI attaque ses possessions françaises. La guerre dite « de Cent- Ans », de 1338 à 1453, débute alors. À la fin de cette guerre, la France en sortira exsangue et en lambeaux. La fine fleur de la chevalerie française est presque

entièrement décimée et l'absolutisme royal peut désormais s'installer sans trop de contrainte.

Marguerite d'Anjou, la rose d'Anjou

De 1429 à 1455.

Marguerite d'Anjou naît en 1429 à Port-à-Mousson en pays d'Anjou. Son père René 1^{er} est duc d'Anjou et roi de Naples et sa mère est Isabelle, duchesse de Lorraine. Son enfance est heureuse auprès d'une famille aimante et fort portée sur la culture et les arts.

En 1445, elle épouse à 16 ans, Henri VI, roi d'Angleterre et de France, alors âgé de 24 ans (il est né en 1421). C'est un homme pieux, tranquille, sans grande volonté et énergie et qui aime beaucoup sa Rose d'Anjou. Ils n'ont qu'un seul enfant, qui naît seulement en 1453 et qui portera le nom d'Édouard de Westminster.

Henri VI est couronné roi à l'âge de 9 mois ; un conseil de régence dirige le pays. Il est séparé de sa mère Catherine de Valois (c'est la fille de Charles VI et la guerre de Cent-Ans fait rage) qui doit vivre en réclusion. À la mort de son mari, toujours recluse, elle prend un amant, Owen Tudor, qu'elle épousera secrètement par la suite. Ils auront un enfant, Edmond, qui sera le père du futur Henri VII.

À l'âge de 10 ans, en 1431, Henri VI sera sacré, à Paris, roi de France selon les termes du traité de Troyes signé en 1420 entre Henri V d'Angleterre et Charles VI, roi de France. Par ce traité, le dauphin (futur Charles VII) est déclaré illégitime et le trône de France est appelé à passer, à la mort du roi, à Henri V ou à ses descendants. À noter que le sacre d'Henri VI comme roi de France se fait la même année que Jeanne, la Pucelle d'Orléans, est brûlée Place du Vieux-Marché à Rouen. Le dauphin, sacré à Reims en 1429 grâce à Jeanne d'Arc, sera longtemps connu comme Charles VII, roi de Bourges.

Le règne d'Henri V est court, de 1413 à 1422, et il meurt à l'âge de 35 ans. S'il avait vécu plus longtemps, la France aurait pu être tout autre, car les Valois auraient été remplacés par les Plantagenêt et les deux pays auraient été réunis sous une même couronne. Son fils, le futur Henri VI, héritera du trône de France. Constatant le peu d'intérêt de l'Angleterre dans la poursuite des hostilités et la faiblesse de son roi, Paris révoque le sacre d'Henri VI au nom de la loi salique et accorde le trône à Charles VII, qui reprend peu à peu les territoires conquis par Henri V.

Revenons à Henri VI. Celui-ci souffre occasionnellement de troubles mentaux, dûs vraisemblablement au stress qu'il doit subir, car le roi n'a vraiment pas la vie facile ; il est aussi possible qu'il ait hérité de l'instabilité

mentale des Valois, car Charles VI, son grand-père, connaîtra des épisodes de folie.

Notant la faiblesse du roi Henri VI de la Maison des Lancastre, les descendants de la Maison de York croient le moment opportun de revendiquer le trône usurpé, disent-ils, par les Lancastre quelque 55 ans auparavant. Cela mérite d'être examiné de plus près.

Descendance d'Édouard III

Édouard III a cinq fils : Édouard, le Prince noir, Lionel, duc de Clarence, Jean de Gand, duc de Lancastre, Thomas, duc de Gloucester et Edmond, duc d'York. À la mort du roi, en 1377, lui succède Richard, le fils du Prince noir décédé en 1376, soit un an avant son père. Le roi Richard II étant mineur, la régence est confiée à ses oncles. Son règne débute bien mais finit mal. Il devient de plus en plus autocrate et n'hésite pas en 1397 à faire exécuter son oncle Thomas qui complotait contre lui. L'année suivante, à la suite d'une dispute, il exile en France Henri de Bolingbroke, le fils de son oncle, le très puissant Jean de Gand. Ce dernier meurt en 1399 et Richard II, toujours à court d'argent, lui confisque son immense fortune. Peu de temps après, Richard part guerroyer en Irlande et Henri de Bolingbroke en profite pour revenir en Angleterre. Il lève une armée et défait Richard, qui est fait prisonnier. On le force à abdiquer, et le Parlement nomme Henri roi, sous le nom d'Henri IV. Richard II meurt en 1400, fort probablement assassiné.

Cela représente une usurpation légale du trône d'Angleterre, car Richard II, sans enfant, avait nommé Roger Mortimer, 4^e comte de Marches (1374-1398) comme successeur au trône. Ce dernier était le fils de Roger Mortimer III (lui-même petit-fils de Roger, l'amant d'Isabelle de France) et de Philippa, la fille de Lionel, duc de Clarence et 2^e fils d'Édouard III. Ce Mortimer IV meurt durant cette période et c'est son fils Edmond Mortimer V (1391-1425) qui devient l'héritier présomptif. Mortimer IV a aussi une fille, Anne, qui sera appelée à jouer un rôle central dans la querelle dynastique. Toutefois, la nomination d'Henri IV est acceptée par le Parlement, par ses oncles et par Mortimer V (il a alors 8 ans).

Le règne d'Henri IV se passe à contrer des invasions et des rebellions (de 1399 à 1413). Son fils lui succède, et Henri V fera de l'Angleterre, la plus puissante nation d'Europe. C'est lui qui oblige le roi de France, Charles VI, à signer le traité de Troyes et pour sceller le tout, il marie Catherine de Valois, la fille du roi.

Les problèmes dynastiques s'accroissent tout de même sous Henri V lorsque Richard de Conisburg (1375-1415), le fils d'Edmond, duc d'York (dernier fils d'Édouard III) revendique le trône au nom de son

beau-frère Mortimer V. Pourquoi ? Richard de Conisburg a épousé en 1406 Anne Mortimer (1390-1411), la sœur de Mortimer V, l'héritier présomptif du trône. Si son beau-frère accède au trône, son pouvoir à lui deviendrait alors très grand. Toutefois, Mortimer V ne veut rien savoir de cette revendication, mais Richard de Conisburg part tout de même en guerre contre Henri V. Il n'est évidemment pas de taille, et il est vite capturé puis exécuté. Mais il a un fils, et la querelle dynastique s'envenimera.

La Guerre des Deux-Roses (1455 à 1485)

Revenons dès lors à notre héroïne. Jusqu'ici, Marguerite joue un rôle effacé, mais lorsque la dispute dégénérera en guerre, elle montrera alors un courage et un dynamisme vraiment extraordinaires. La guerre des Deux-Roses débute en 1455. Richard, 3^e duc d'York (emblème : une rose blanche) est le fils d'Anne Mortimer et de Richard de Conisburg. En 1455 (il a 44 ans), il revendique la couronne, car Mortimer V étant mort sans postérité en 1425 et Anne, déjà morte en 1411 en le mettant au monde, est devenue à titre posthume l'héritière du trône anglais. Étant son fils, il peut alors prétendre au trône. Henri VI de Lancastre (emblème : une rose rouge) descend, lui, du 3^e fils d'Édouard III, Jean de Gand, mais la succession au trône anglais a été entérinée par le Parlement et par la famille royale.

Les deux clans s'affrontent. Comme Henri VI en est incapable, c'est Marguerite, son épouse, qui affronte le clan yorkiste. Elle noue des alliances, conspire contre Richard, et finalement prend même la direction de l'armée royale. De 1455 à 1471, elle livre 15 batailles ; elle est même sur le champ de bataille. Elle gagne notamment la bataille de Wakefield en 1460, capture et fait exécuter Richard d'York et une bonne partie de ses partisans. Toutefois, le fils de Richard, Édouard (notons que son père et son grand-père ont été décapités), alors âgé de 19 ans, réussit à gagner Londres et se fait sacrer roi d'Angleterre en 1461 sous le nom d'Édouard IV. Le parlement va jusqu'à déclarer les trois rois lancastriens Henri IV, V et VI illégitimes. Mais la dispute continue. En 1465, Édouard bat l'armée de Marguerite et s'empare d'Henri VI, qui est séquestré à la Tour de Londres, tandis que Marguerite et son fils s'échappent et gagnent la France. Le puissant comte de Warwick, surnommé le faiseur de rois, retire son appui à Édouard IV et lève une armée avec son adversaire d'hier, Marguerite. À la bataille de Barnet, en 1471, Warwick est battu et tué. Quelques mois après, à la bataille de Tewkesbury, Marguerite est faite prisonnière et son fils Édouard est tué par la garde du roi. Ce sera le seul Prince de Galles à avoir été tué sur un

champ de bataille. Henri VI est par la suite exécuté à la Tour de Londres la même année.

Marguerite passera plusieurs mois en résidence surveillée au château de Wallingford, puis sera libérée et partira pour la France lorsque que Louis XI acceptera de payer une rançon. Elle vivra encore 11 ans et mourra presque dans la misère en 1482. Triste fin pour une femme vraiment hors du commun.

Épilogue

Si Édouard IV avait pu savoir ce qu'il adviendrait après sa mort, peut-être n'aurait-il pas revendiqué le trône. En effet, Édouard IV meurt en 1483 à l'âge de 41 ans. Marié à Élisabeth Woodville (un mariage d'amour), il a 10 enfants dont Édouard V, Richard et Élisabeth. À la mort d'Édouard IV, son fils aîné Édouard devient roi d'Angleterre (Édouard V), mais il n'a que 13 ans. Son oncle, Richard, duc de Gloucester, assume la régence. Toutefois, il veut prendre le trône. Aussi fait-il déclarer illégitimes par le Parlement les enfants de son frère en prétextant une supposée bigamie. Richard de Gloucester se fait couronner roi sous le nom de Richard III. Édouard V et son frère Richard (âgé de 10 ans) sont alors faits prisonniers à la Tour de Londres et « disparaissent ». Le peuple ne s'y trompe pas ; ils ont été assassinés. On retrouvera d'ailleurs leurs cadavres au 17^e siècle lors d'une rénovation de la Tour. La colère gronde et éclate lorsque Richard III veut épouser sa propre nièce, Élisabeth (elle a 16 ans). La révolte s'organise autour du dernier lancastrien, Henri, comte de Richmond. Ce dernier a comme ancêtre Édouard III. Voici comment. Le 3^e fils d'Édouard III, Jean de Gand, duc de Lancastre, épouse en troisième noce, sa maîtresse de longue date, Catherine Swynford, avec laquelle il a déjà eu quatre enfants qu'il fait légitimer. Un de ses enfants porte le nom de Jean Beaufort, duc de Somerset. Il a un fils, Jean, qui aura une fille appelée Marguerite Beaufort. Celle-ci épouse Edmond Tudor, comte de Richmond dont les parents sont Owen Tudor et Catherine de Valois (dont le 1^{er} époux est Henri V). Marguerite Beaufort et Edmond Tudor ont un fils, Henri. Ce dernier, Henri de Richmond, un Lancastre par sa mère, lève une armée et gagne la bataille de Bosworth Field, en 1485. Richard III y trouve la mort et la couronne royale est retrouvée dans un bosquet.

Henri de Richmond est couronné roi d'Angleterre sous le nom d'Henri VII et prend pour épouse Élisabeth d'York, la fille aînée d'Édouard IV déjà convoitée par son oncle Richard III. Les deux familles des Lancastre et des York sont alors enfin réunies. La guerre des Deux-Roses prend alors fin en 1485. Avec Henri VII débute la Maison royale des Tudor.

Ce n'est pas parce que... Les cafés-débats chez les aînés

::: Claire Landry

*Ce n'est pas parce que j'ai un pied dans la tombe
que je vais me laisser marcher sur l'autre!*

Attribué à François Mauriac

Claire Landry est professeure retraitée du département des sciences de l'éducation de l'UQAM. La réflexion qui suit porte sur une activité d'UQAM Générations qui a duré, sans interruption autre que celle de l'été, de l'automne 2004 à l'hiver 2007.

Le café-débat 50+ est une discussion entre aînés, intergénérationnelle à l'occasion, affutée par deux protagonistes défendant des points de vue contradictoires, sur un sujet annoncé d'avance.

Origine et originalité du projet

En général, les personnes « seniors » n'expriment pas leur point de vue facilement en public. Elles sont souvent victimes d'âgisme dans leur milieu de vie : on censure leurs propos en les considérant comme dépassés. Leur propre perception d'eux-mêmes est également leur pire ennemie.

Différentes expériences vécues nous ont permis de constater que lorsqu'elles sont placées dans une situation qui les incite à s'exprimer, les personnes âgées vont souvent accepter de donner leur avis. Telles sont :

- À l'automne 2000 a eu lieu à l'Assemblée nationale à Québec une première session du Parlement des Sages, où les aînés ont eu à débattre de projets de loi fictifs les concernant. À titre de ministre de l'Éducation, j'ai pu observer les aînés qui participaient. Ils se sont révélés enthousiastes et efficaces dans leurs argumentations.

- Comme professeure à l'UQAM, j'ai donné à plusieurs reprises le cours EDU 4700 *Techniques de créativité* à des groupes de personnes âgées, cours régulier de 45 heures, qui était offert dans le cadre du Certificat personnalisé des aînés. Par différentes incitations pédagogiques, on exigeait de l'étudiant aîné qu'il exprime ses idées de façon originale et non conventionnelle. Stupéfaction de la professeure et des étudiants eux-mêmes devant la richesse, la rigueur, l'humour et la force des points de vue apportés. Cette expérience est rapportée dans un ouvrage sur la créativité des personnes âgées (Landry, 1994).

- Durant plusieurs années, au restaurant Le Porté disparu, avenue du Mont-Royal (Montréal), les aînés, parmi d'autres adultes, ont participé à des cafés-débats animés par le philosophe Jacques Senécal. Ces séances étaient très courues : le sujet, annoncé à l'avance, était présenté en débat contradictoire. J'y ai collaboré à titre de protagoniste sur le sujet de la créativité des aînés. Ce n'était pas une discussion de spécialistes mais une argumentation d'individus qui ont réfléchi au sujet et qui construisent sur les idées des autres ou s'y opposent.

- J'ai eu l'occasion d'assister à quelques cafés philosophiques ouverts à tous, le dimanche matin au restaurant des Phares, Place de la Bastille à Paris. Marc Sautet, l'instigateur de cette expérience très courue, considérait qu'il y avait là un potentiel immense à actualiser. Son souci authentique pour le bien commun et la justice s'est matérialisé dans ces débats. Il a publié sur cette expérience (1995) avant de disparaître prématurément.

L'originalité du projet proposé ici est que ces cafés-débats sont construits et animés à partir des **intérêts des aînés, tels qu'ils sont et non pas tels qu'ils devraient être**, et que ce sont eux qui débattent des questions. La société est prompte à décider ce que pensent les personnes vieillissantes sur différents sujets ; il est intéressant d'entendre des seniors s'exprimer directement.

Les cafés-débats leur donnent donc un forum où ils peuvent confronter leurs points de vue sans qu'on ne préjuge de leurs positions. Il est important que l'aîné se sente concerné de façon significative, qu'il ait le sentiment que sa parole est importante, au moins autant que lorsqu'il était jeune. La situation doit per-

mettre même qu'il découvre de nouvelles valorisations à être entendu dans sa réflexion riche d'expérience de son âge avancé.

Objectifs poursuivis

Ces cafés-débats auront permis à chaque aîné participant :

- de cheminer par rapport à la discussion proposée ;
- de s'exprimer ;
- de débattre en comparant différents arguments ;
- d'établir de nouvelles relations interpersonnelles ;
- de se développer au plan personnel.

Pour la société dans laquelle évoluent ces aînés, les cafés-débats auront permis :

- une meilleure sensibilisation aux points de vue exprimés par ces personnes âgées sous les axes philosophique, sociétal, culturel, éducatif et de la santé ;
- l'appréciation de l'originalité de leur expérience sur le problème proposé ;
- le cheminement de la communication intergénérationnelle.

Description de l'activité

Il s'agit d'une discussion entre aînés où l'on tente de mettre en valeur leur participation active par une mise en situation de débat contradictoire sur un sujet annoncé d'avance, où toutes les opinions peuvent être reçues pour faire cheminer la discussion. Le sujet de chaque débat porte un titre accrocheur, paradoxal, amusant.

« Sur toute chose, on peut faire deux affirmations exactement contraires. » (Protagoras)

Les sujets de débat sont regroupés sous cinq rubriques :

- **café/philo** : le sujet proposé est une réflexion sur les êtres, les causes et les valeurs envisagées à un niveau général ;
- **café/socio** : le sujet proposé est une réflexion sur l'association organisée d'individus en vue de l'intérêt général ;
- **café/in** : le sujet proposé est une réflexion sur une problématique innovatrice ou inclassable.
- **café/santé** : le sujet proposé est une réflexion sur les facteurs favorisant le meilleur équilibre physique et mental de l'individu ;
- **café/éducation** : le sujet est une réflexion sur un aspect de l'apprentissage, de façon spécifique ou en général.

Format

On parle ici d'un débat contradictoire d'environ quatre-vingt-dix minutes qui a lieu en début d'après-midi, chaque semaine, le même jour. Cette discussion réunit une quarantaine de participants ; elle est dirigée par un habile animateur. Elle est induite par un protagoniste et son contradicteur. Les participants sont assis autour de tables à l'image d'un petit resto et échangent autour d'un café ou d'une tisane.

Un café-débat est une formule qui tient du spectacle et du jeu, ce qui n'élimine en rien le sérieux de la confrontation et de la réflexion. Les participants connaissent le thème une semaine à l'avance.

Au moment où s'ouvre la séance, les participants trouvent sur la table devant eux un napperon de papier qui — au moyen de citations, questions, caricatures, aphorismes, jeux — présente les concepts-clés du débat, mettant en relief les principales positions et oppositions sur le sujet du jour. Les participants peuvent s'en inspirer pour leurs interventions, lesquelles prendront la forme d'opinions, de commentaires, d'interrogations.

D'entrée de jeu, les deux débatteurs disposent de cinq minutes chacun pour présenter leurs positions, qui, par définition, doivent être contradictoires. Ensuite, les participants auront environ une heure et quart pour argumenter dans un sens ou dans l'autre. Si le débat s'étiole, il revient à l'animateur de le ranimer par une question, par une remarque ou par un résumé éclairant.

Technologies autour des cafés-débats

Dès 2004, il avait semblé intéressant de paier cette activité à une émission radiophonique où les deux opposants auraient débattu en ondes de ce même sujet durant une heure. Un projet d'émission fut présenté à Radio Ville-Marie (97,3FM Montréal). Il fut accepté, mais n'a jamais eu lieu parce que la réalisation s'est avérée trop lourde à effectuer.

Cependant, il fut décidé d'expérimenter une diffusion du débat par Internet, en collaboration avec le Réseau internet des aînés du Québec (RIAQ). À partir de l'hiver 2005, chaque café-débat fut webdiffusé en direct. Cela permettait à toute personne intéressée de suivre le débat sur le site du RIAQ, tout en y participant activement si elle le désirait. Ses interventions étaient alors notées et retransmises à l'animateur, qui les communiquait au groupe.

Clientèle

Cette activité s'adressait d'abord aux membres

d'UQAM Générations, mais toute personne intéressée par le sujet pouvait y participer.

La publicité faite dans différents médias montréalais gratuits a interpellé un certain nombre de personnes. Ainsi, nous avons constamment la présence de quelques étudiants de l'UQAM, intéressés par un sujet particulier. Nous avons réussi à fidéliser une partie de nos participants, qui revenaient chaque semaine.

Plusieurs ont admis la découverte du plaisir de s'adonner à une telle discussion. Nous avons été touchés par des interventions verbales, telles que :

« je ne suis pas certain que ce que je vais dire est très intelligent, mais je m'essaie... »

« ma seule connaissance est celle de l'expérience, mais... »

« Je suis content de pouvoir dire, pour une fois, un point de vue que j'ai depuis longtemps... »

« Très heureux de constater que plusieurs personnes ici abondent dans le sens... »

« Je n'avais jamais entendu cette idée que je trouve fort intéressante... »

Les témoignages écrits recueillis après chaque débat font état également d'une profonde satisfaction d'avoir pu émettre un point de vue, même laborieusement émis, qui a été reçu et respecté au même titre que des réflexions plus sophistiquées d'autres participants.

Au fil des débats, les appréhensions des participants plus timides, quant à la qualité de leur intervention, ont évolué vers des affirmations directes et assurées. Nous avons été témoins d'expressions véhémentes, verbales et gestuelles, quand le sujet était sensible, de fous-rire, de taquineries, de jeux de mots, de confidences spontanées.

Ressources humaines

Autour de la personne instigatrice des cafés-débats — qui en est devenue la coordonnatrice — s'activait une équipe extrêmement vivante qui a constitué la clé de voûte de la réussite du projet. Nous avons constaté qu'il faut maintenir une robuste et synergique association de personnes résolues à s'engager de façon significative.

Notre secret fut de n'investir qu'une saison à la fois et de teinter la démarche d'humour et de collaboration fraternelle. Tout le plaisir qui émane de l'interaction de ce noyau se répercute directement sur le rythme et l'énergie des cafés-débats.

Quatre « personnes-piliers » assuraient, chacun une semaine par mois, la bonne marche de l'un des

débats. Ces « piliers » devaient se sentir supportés inconditionnellement dans leur démarche, car ils acceptaient de répondre d'un certain nombre de cafés-débats auxquels ils allaient donner leur couleur et leur style de confrontation. Il s'agissait pour eux de trouver et de s'assurer de la collaboration de deux personnes qui défendraient des points de vue opposés sur le thème. Avec leurs idées, il leur fallait composer le « napperon » où les éléments contraires inspireraient les participants dans leurs réparties.

Grâce au dynamisme de l'équipe lors des réunions de production, il était facile de faire fuser et de poser les sujets à discuter. L'antagonisation des thèmes est très importante pour la réussite de la discussion. Étant donné que les membres de l'équipe venaient d'horizons très variés — nous comptons même un jeune étudiant universitaire qui s'intéresse aux aînés — on pouvait pousser très loin les paradoxes et radicaliser les points de vue.

Cependant, à quelques reprises, nous avons réalisé que le débat n'avait pas été posé en termes assez contradictoires. Il a fallu toute l'habileté de l'animateur et l'ingéniosité des membres de l'équipe présents pour apporter des points de vue réactifs afin de maintenir « à chaud » le débat.

Un élément déterminant de la réussite de la discussion est l'animateur qui présidera à l'accouchement de toutes ces idées souvent opposées. Ses qualités sont la présence d'esprit, le respect des personnes, la capacité de synthèse et la vigueur intellectuelle. Nous possédions quelques-unes de ces perles rares, qui assurent la satisfaction qui suit ce genre d'expérience sans qu'il y ait victoire d'un parti sur l'autre.

Nous comptons, bien sûr, sur la présence de personnes bénévoles pour contrôler les entrées, qui sont payantes, pour préparer et servir le café, pour aménager la salle.

Ressources matérielles

La séance hebdomadaire d'un café-débat demande peu de ressources matérielles. Il faut, bien sûr, un espace aménagé avec quelques micros, parce que les aînés peuvent avoir parfois des problèmes d'audition et s'expriment souvent sans projeter leur voix. Nous profitons des locaux d'UQAM Générations, sis dans une ancienne discothèque au centre-ville. Ces espaces possèdent une ambiance chaleureuse qu'il s'agit d'habiter par quelques tables entourées de chaises.

Un léger coût d'entrée est exigé ; nous avons exigé que cette contribution soit modeste, sinon elle nous aurait privé de l'apport de participants intéressants.

Modalités d'évaluation

Une petite évaluation écrite fut demandée à la fin de chaque café-débat. Elle permettait de qualifier le débat de « très satisfaisant », « satisfaisant », « insatisfaisant », avec un espace pour s'exprimer. Les participants ont profité abondamment de cet outil pour commenter, critiquer, ajouter. Tous ces points de vue étaient colligés ensuite par la coordonnatrice et envoyés par courriel à toutes les personnes concernées.

Le présent article sert à l'évaluation globale du projet après trois années de fonctionnement. Notre conclusion est qu'il serait souhaitable de poursuivre une telle expérience, car elle est source de satisfaction et de réalisation pour un grand nombre d'aînés.

Nous avons assisté émerveillés à l'ouverture de la pensée et à l'actualisation des propos de personnes vieillissantes. Des projets concrets ont germé lors de ces confrontations amicales mais stimulantes. Nous savons que des expériences semblables sont tentées un peu partout pour susciter une discussion enrichissante chez les aînés. Car

« la discussion est le tamis de la vérité »
(Guazzo, 1574)

Il s'agira donc de rétablir la petite flamme d'une équipe aussi allumée que celle qui a présidé, pendant trois ans, aux destinées des cafés-débats d'UQAM Générations. Ce fut un état de grâce qu'on peut considérer comme une chance lorsque cela se produit.

La demande est là... ne reste qu'à poursuivre la recherche de ces équipiers intéressés et intéressants.

« Le maître des mots est le maître du jeu »
(Herman Hesse).

Nous désirons que les aînés fassent partie de la Parole de la société québécoise. Le trésor qu'ils ont à offrir est composé de leur expérience, de leur humour, de leur vision différente du monde... et de cela nous ne pouvons nous passer.

Titres de quelques débats

Café philo

- La fidélité : soumission au devoir *ou* fondement de toute valeur ?
- Est-ce la raison qui nous mène *ou* la passion qui nous dirige ?
- Le mensonge, dimension nécessaire de la nature humaine *ou* sa pire calamité ?
- Le progrès : en sommes-nous les dynamiques acteurs *ou* les passifs spectateurs ?

- Le Père Noël, créateur de joie *ou* d'emplois ?
- La solitude : une affection pesante *ou* inspirante ?
- La foi religieuse : croire *ou* savoir ?
- La démocratie : servitude réglée *ou* souveraineté du peuple ?
- Le sens de la responsabilité : est-il inné *ou* acquis ?

Café santé

- La chirurgie plastique : vaut-il mieux être beau *ou* demeurer vrai ?
- Vivre jusqu'à 150 ans : coup de chance *ou* catastrophe ?
- Avoir de la prise sur sa fin dernière *ou* mourir « quand Dieu le veut » ?
- La beauté : tyran despotique *ou* amie réconfortante ?

Café socio

- Les enfants d'aujourd'hui : seigneurs *ou* membres du château ?
- Les peuples autochtones : en avons-nous une connaissance réelle *ou* mythique ?
- Les téléromans: enrichissement *ou* perte de temps ?
- La tolérance : sagesse *ou* faiblesse ?
- Ne pas se mêler des affaires des autres : discrétion délicate *ou* indifférence égoïste ?
- L'ouverture aux autres cultures : prix fort *ou* prix raisonnable ?
- L'homophobie : mal trop répandu *ou* réflexe salutaire ?

Café in

- Habiter chez soi *ou* dans une résidence ?
- Son héritage : à ses enfants *ou* à la société ?
- Être un aîné au Québec : prestigieux *ou* humiliant ?

Café éducation

- Pour former notre belle jeunesse, doit-on faire appel aux arts libéraux *ou* à l'enseignement spécialisé utilitaire ?

Café intergénérationnel

- L'environnement, la chute des arbres *ou* la chute de l'économie ?

Équipe de travail

Réal Arseneau
Ghislain Brodeur
Suzanne Côté-Gauthier
Francine Dufresne
Jean-Jacques Sainte-Marie
Jacques Senécal
Claire Landry, *coordination*

Références

Landry, M.C. (1994). *La créativité des aînés, un paradoxe plein d'avenir!* Montréal : Éditions Logiques.
Sautet, M. (1995). *Un café pour Socrate*. Paris : Éditions Laffont.
Parlement des Sages (automne 2000), Assemblée Nationale, Québec.
Café Le Porté disparu (aujourd'hui disparu), rue Mont-Royal, Montréal.

En 2007, la Caisse d'économie de l'UQAM fête son 10^e anniversaire

Historique

En juin 1993, le SPUQ et la Banque Laurentienne signaient un contrat de services financiers destiné aux professeures et professeurs de l'UQAM. Or, dès le mois de novembre suivant, la banque résiliait unilatéralement l'entente. Le comité exécutif du SPUQ ébaucha alors un cahier de charges en vue de solliciter des soumissions auprès de diverses institutions financières, dont la Caisse d'économie de la Culture, tout récemment fondée. Après de nombreuses discussions informelles, on en vint à élaborer le projet de regrouper tous les collectifs de l'UQAM, c'est-à-dire les syndicats, les associations et même les retraitées et retraités, pour fonder une caisse d'économie à l'UQAM sous l'égide de la Caisse d'économie de la Culture. Le processus déboucha au printemps 1997 sur une assemblée de fondation d'une caisse d'économie qui reçut un appui institutionnel concret, notamment en termes d'espaces et de conditions de location. La Caisse d'économie de la Culture reconnut une large part d'autonomie au Comité de gestion local formé de 13 représentantes et représentants issus des sept regroupements fondateurs.

La Caisse démarra grâce à deux facteurs de nature coopérative : de substantiels transferts d'épargne de la part des trois syndicats et la réponse du personnel de l'UQAM, sollicité par ses représentants au Comité de gestion. Depuis sa fondation, la Caisse de l'UQAM a connu un taux de croissance annuel d'environ 10 %. Récemment, le nombre de membres individuels et associatifs atteignait le millier; l'actif dépassait les 18 millions de dollars et le volume d'affaire, les 25 millions de dollars.

Au tournant des années 2000, le Mouvement Desjardins prit la décision historique de regrouper toutes ses fédérations en une seule, y compris la Fédération des Caisses d'économie. Le Comité de gestion proposa alors à l'ensemble des membres de l'UQAM une intégration légale à la Caisse de la Culture, avec la possibilité de conserver une autonomie opérationnelle. En pratique, la transition fut quasi-imperceptible.

Quel est l'intérêt de cette caisse pour les professeures et professeurs de l'UQAM ?

Voici une liste non exhaustive des services personnalisés offerts par la Caisse : faciliter la préparation d'une sabbatique à l'étranger, et notamment effectuer des transferts d'argent efficaces et sécuritaires, mise à jour du porte-feuille de placements, planification de la retraite, gestion des cartes de crédit, de la marge de crédit, etc. Sur rendez-vous, des conseillères et conseillers compétents ainsi qu'un planificateur financier sont à la disposition des professeures et professeurs.

À l'automne 2006, le Mouvement Desjardins mena un large sondage sur le degré de satisfaction des services aux membres. La caisse de la Culture, UQAM comprise, se retrouva en première place avec une marge de dix points pour chacune des sept dimensions évaluées.

Bertin Trottier, membre fondateur de la Caisse et professeur retraité, et *Danielle Desmarais*, 3^e vice-présidente du SPUQ. Publié avec la permission du SPUQ.

La Caisse d'économie a pignon sur rue à l'UQAM : elle est située au pavillon de musique (F-R060).
N° de téléphone : 514-987-0388

Rapport du président

::: Philippe Barbaud

Tout d'abord, je désire exprimer aux membres de l'APR-UQAM et du conseil d'administration tous mes regrets de ne pas être en mesure de faire une présentation orale de ce rapport, ni d'être présent lors de la réunion statutaire de notre association qui se tiendra le 23 mai prochain. Les impératifs d'une absence prolongée hors du pays et prévue depuis longtemps ne m'ont pas laissé le choix.

Quant à l'année 2006-2007, je rappelle que les membres du conseil d'administration m'ont désigné à la présidence de notre association lors de la réunion du 24 mai 2006, réunion au cours de laquelle les tâches et responsabilités de chacun ont été réparties, ainsi que le relate le rapport du secrétaire Yvon Pépin. J'en profite pour souligner le dévouement et la cordialité avec lesquels mes collaborateurs et collaboratrices ont assumé leur mandat au cours de l'année. Je les en remercie tous et toutes avec gratitude, en particulier Louise et Monique au terme d'un mandat qu'elles ne renouvelleront pas.

Nos réunions mensuelles ont été l'occasion de nous familiariser avec certains dossiers, et de prendre ainsi la mesure des contraintes avec lesquelles il faut compter pour les mener à terme. Nul ne niera l'impact des turbulences qui ont secoué la direction de l'UQAM sur le bon déroulement des échanges nécessaires à un règlement satisfaisant de certains aspects du protocole qui lie notre association et l'institution. Malgré les ouvertures manifestées par l'Université et le syndicat sur certaines modifications souhaitables au Règlement n° 8, rien de définitif n'est encore acquis, comme le constate notre conseiller Albert Desbiens, qui a piloté ce dossier au cours de l'année. Il en est de même du projet que Denis Bertrand, notre conseiller, a beaucoup à cœur et qui vise la création d'un document portant sur les tout débuts de l'UQAM, et pour lequel les fonds espérés n'ont pu être obtenus. Quant à l'initiative du président visant à clarifier l'emploi du titre de professeur honoraire afin de lui conférer une reconnaissance institutionnelle pertinente, on se doute bien que des progrès ne pourront être accomplis que lorsque l'horizon de l'Université sera au beau fixe.

Élaboré avec le vif souci de répondre aux attentes de nos membres, le programme des activités sociales et culturelles, mis au point par la vice-présidente Louise Dupuy-Walker, a remporté un beau succès à chaque occasion. C'est grâce à son savoir-faire que la collaboration amorcée entre l'APR-UQAM et UQAM Générations s'est concrétisée par un abonnement de société de notre association à cet organisme.

Les témoignages admiratifs que se mérite notre bulletin *Pour la suite du monde* sont tout à l'honneur de Monique Lemieux, celle-ci ayant le mérite d'avoir su dénicher collaborateurs et collaboratrices de qualité à chaque livraison. Sa vision éditoriale a permis à chaque numéro de susciter beaucoup d'intérêt parmi les membres, chacun y ayant puisé matière à réflexion selon ses goûts et ses activités du moment.

La gestion interne de notre association repose entièrement sur les épaules de Roch Meynard qui, outre d'assurer le suivi de la correspondance, assume toujours fidèlement ses fonctions de trésorier, d'archiviste et de webmestre. La constante mise jour de notre site Web est une priorité du conseil d'administration et nos efforts pour le rendre plus interactif devraient se concrétiser au cours de l'année prochaine. Enfin, notre association s'efforce de maintenir un contact de solidarité lors de l'anniversaire de chacun de ses membres, une gracieuseté de Suzanne Lemerise, à laquelle j'adresse nos remerciements collectifs.

Outre avec UQAM Générations et l'APRÈS-UQAM, l'APR-UQAM continue à entretenir des relations de bonne entente avec divers organismes, notamment :

- la FRUQ via une délégation statutaire à son assemblée générale [Philippe Barbaud, Louise Dupuy-Walker et Yvon Pépin];
- le SPUQ, via une représentation aux séances de préparation à la retraite [Monique Lemieux et Philippe Barbaud];
- la Fondation UQAM, via une représentation à la cérémonie de remise des bourses impliquant celles du Fonds APR-UQAM;
- la Caisse d'économie de la Culture et le Centre

de services de l'UQAM, grâce la représentation bénévole de Bertin Trottier.

Le dossier du « prix de reconnaissance » de notre Association fait l'objet d'une proposition soumise à l'assemblée générale (voir page 18). Un dossier qui fait du surplace est celui du mentorat que les profes-

seurs retraités pourraient exercer auprès des professeurs récemment recrutés par l'UQAM. Là encore, il s'agit de coordonner les efforts avec la direction de l'université, ce qui ne va pas de soi. Une éventuelle initiative en ce sens pourrait être prise à l'occasion de la rentrée de l'automne prochain.

Rapport du secrétaire

::: Yvon Pépin

Lors de sa première réunion, le 24 mai 2006, le nouveau conseil d'administration a distribué les différentes tâches administratives aux membres élus.

Président	Philippe Barbaud
Vice-présidente	Louise Dupuy-Walker
Trésorier	Roch Meynard
Secrétaire	Yvon Pépin
Conseillers et conseillère	Denis Bertrand Albert Desbiens Monique Lemieux

De plus, les différentes tâches devant être assumées par les membres du conseil d'administration et d'autres membres de l'APR-UQAM ont été attribuées.

Comités, initiatives, tâches

Direction du Bulletin :
Monique Lemieux

Révision des textes du Bulletin :
Monique Lemieux, Roch Meynard

Mise en page et production du Bulletin :
Roch Meynard

Activités sociales et culturelles :
Louise Dupuy-Walker, Denise Daoust

Registraire, webmestre, archiviste :
Roch Meynard

Application du Protocole :
Robert Desbiens

Envoi des vœux d'anniversaire :
Suzanne Lemerise.

Sur les *initiatives autonomes endossées par l'APR*, Monique Lemieux fait le lien avec le Centre d'aide pédagogique aux étudiants (CAPÉ) et Denis Bertrand pilote le dossier du groupe de travail sur les débuts de l'UQAM.

Représentations

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ) :

Philippe Barbaud, Louise Dupuy-Walker,
Yvon Pépin

Comité réseau des assurances collectives (CRAC) :
Francine David (APRÈS-UQAM), représente
l'APRÈS-UQAM et l'APR-UQAM.

Comité de gestion du Centre de services de l'UQAM de la Caisse d'économie de la culture et membre de l'exécutif :

Bertin Trottier.

Le conseil d'administration de l'APR-UQAM a tenu neuf réunions au cours de l'année 2006-2007. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles sur le site Web de l'APR-UQAM : <http://www.unites.uqam.ca/apr/pv/pvCA/pvCA00.html>

À la suite de ces réunions, l'on peut noter les points importants suivants :

La publication sur le site Web des photos de la Fête du 15^e anniversaire de l'APR-UQAM et de celle du conseil d'administration.

La planification des activités sociales et culturelles a fait l'objet d'un suivi régulier à chaque réunion. Plusieurs commentaires et suggestions sont apportés pour l'année prochaine. Une collaboration encore plus étroite avec UQAM Générations est recherchée. Cela permettra de programmer des activités

encore plus substantielles même si quelquefois elles sont payantes. Le conseil a approuvé que l'APR-UQAM devienne membre institutionnel de UQAM Générations. Louise Dupuy-Walker souhaite se retirer du dossier des activités sociales et culturelles. Son travail d'organisatrice dans ce domaine fut remarquable et nous l'en remercions grandement.

Les membres du conseil ont porté une attention particulière au bulletin *Pour la suite du monde*, que ce soit pour le recrutement d'auteurs d'articles ou sur le contenu de ceux-ci. Monique Lemieux se retire comme responsable du Bulletin. Nous l'en remercions pleinement pour toutes ces années d'excellence dans son travail d'encadrement, de recherche d'auteurs et de correction de textes.

La reconnaissance des professeurs retraités, autant par la direction de l'UQAM que par le SPUQ, a soulevé beaucoup de questions et de discussions. Même le titre de *retraités* fut remis en question et le président Philippe Barbaud a d'ailleurs écrit dans le bulletin #37 (<http://www.unites.uqam.ca/apr/RESSapr/pdf/Bulletin37.pdf>) un article fort bien documenté autour de cette question de sémantique. Le dossier est toujours à l'étude. De plus, les noms des professeurs émérites et autres lauréats, dont plusieurs sont à la retraite, doivent être connus et identifiés. Faute d'en faire la liste sur le site de l'APR-UQAM, il faut noter l'adresse sui-

vante, qui les répertorie tous : <http://www.uqam.ca/distinctions/emerites.htm>.

Albert Desbiens et Philippe Barbaud ont rencontré la vice-rectrice Ginette Legault à propos du Protocole. Ce fut une rencontre très productive. La vice-rectrice s'est montrée très ouverte à des changements, notamment à propos de l'encadrement des étudiants au niveau des études avancées, de l'inclusion des retraités à la liste des experts de l'UQAM, de l'amélioration des conditions de la prise de retraite et de la définition des différents titres que les professeurs à la retraite peuvent afficher. C'est ainsi qu'une attention particulière a été apportée au dossier d'encadrement des étudiants aux études avancées par des professeurs à la retraite, ce qui concerne le Règlement 8 et la convention collective du SPUQ. Des modifications sont à apporter afin de clarifier le statut des tuteurs d'étudiants en maîtrise ou au doctorat.

Le projet d'écriture de l'histoire des débuts de l'UQAM, piloté par Denis Bertrand, avance lentement. Le financement des recherches historiques faisant défaut, on envisage d'autres avenues pour la publication du matériel déjà amassé sur ce sujet.

M. Claude Demers, président de la Caisse de la culture, et Bertin Trottier, membre du CA de la Caisse, sont venus renseigner le conseil d'administration de

Assemblée générale 2007

Le prix de reconnaissance APR-UQAM

Proposition du comité chargé de se pencher sur la pertinence d'un prix de reconnaissance de l'APR-UQAM à des professeurs retraités émérites.

Le comité était composé de : Rachel Desrosiers, Nathalie Langevin, Philippe Barbaud et Denis Bertrand.

Attendu la proposition votée par l'assemblée générale de l'APR-UQAM en 2006 ;

Attendu les discussions en comité de travail ;

le comité recommande :

1. Que tout membre de l'APR-UQAM, appuyé par un autre membre, puisse présenter par écrit une proposition au conseil d'administration de l'APR-UQAM demandant d'accorder à un professeur retraité de l'UQAM un prix de reconnaissance de l'APR-UQAM pour sa contribution exceptionnelle, en tant que retraité, à la vie économique, sociale, culturelle ou

autre ;

2. Que l'annonce de cette politique soit diffusée dans le bulletin *Pour la suite du monde* au moins une fois par année, à l'automne ;

3. Que le conseil d'administration étudie toute demande d'octroi d'un prix de reconnaissance et présente sa recommandation, s'il y a lieu, à l'assemblée générale annuelle de l'APR-UQAM ;

4. Que la décision d'accorder un prix de reconnaissance soit prise, sur recommandation du conseil d'administration, par l'assemblée générale des membres ;

5. Que le prix soit remis à l'occasion d'un événement particulier ou, au plus tard, à la prochaine assemblée générale qui suit sa décision de procéder à l'octroi d'un tel prix.

Rapport du trésorier et registraire

::: Roch Meynard

L'Association a absorbé dans son budget 2006-2007 la presque totalité des dépenses associées à l'organisation de la Fête du 15^e anniversaire, qui se sont élevées à 4 762,38 \$; 10 % (489,99 \$) ont été payés l'an dernier. L'avoir net de l'Association se situe maintenant à 5 048,57 \$.

Nous avons bénéficié, encore cette année, d'un soutien financier du SPUQ à la hauteur de 3 500 \$.

Nos participations à des organismes extérieurs sont restées les mêmes : cotisation à la FRUQ (réduite

cette année de 4 \$ à 2 \$ par membre), et à travers elle à l'Alliance des associations de retraités (AAR), aux Associations de retraités des universités québécoises (ARUQ) et aux Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUC).

L'accroissement de l'effectif a été cette année de 6,5 % : nous sommes en effet passés de 203 à 217 membres cotisants. Aucun membre n'est décédé dans l'année. Le nombre de membres qui ont une adresse courriel est maintenant à 85 %.

Association des professeures et professeurs retraités de l'Université du Québec à Montréal — APR-UQAM

Effectif de l'Association au 30 avril 2007

		%
ENSEMBLE DES RETRAITÉS au fichier APR-UQAM		
Nombre total de dossiers au fichier	454	
Dossiers inactifs (décès)	-62	
Dossiers inactifs (retrait à leur demande)	-1	
Nombre de dossiers pertinents	391	
Professeurs retraités	385	100,0
Professeurs en retraite graduelle	3	
Retraite annoncée	0	
Membres d'honneur	3	
Nombre de dossiers pertinents	391	
MEMBRES DE L'ASSOCIATION		
Nombre de cotisants,		
professeurs retraités	215	55,8
professeurs en retraite graduelle	2	
Décès dans l'année, cotisants	0	
Total, membres cotisants	217	
Membres d'honneur	3	
Total, membres actifs	220	
Membres actifs qui ont une adresse courriel	187	85,0

Bilan au 30 avril 2007**ACTIF**

Actif à court terme

Encaisse

CE Desj. Culture – EOP	3 746,37 \$
CE Desj. Culture – ES1	1 327,38 \$
CE Desj. Culture – CS	5,00 \$

Total encaisse 5 078,75 \$

Soutien financier externe

Compensation SPUQ à recevoir

Total soutien financier externe

Débiteurs

Comptes-clients APR-UQAM	0,00 \$
--------------------------	---------

Total débiteurs 0,00 \$

Total actif à court terme 5 078,75 \$

Actif à long terme

Immobilisations

Équipement de bureau	101,01 \$
Matériel informatique	483,26 \$

Total immobilisations 584,27 \$

Amortissement accumulé

Équipement de bureau	-101,01 \$
Matériel informatique	-483,26 \$

Total amortissement accumulé -584,27 \$

Total actif à long terme 0,00 \$

Total actif

5 078,75 \$

PASSIF

Passif à court terme

Créditeurs

Compte en fiducie ARUQ	30,18 \$
Cotisations payées d'avance	0,00 \$
Compte UQAM #4-872-A88-1-5	0,00 \$

Total dettes courantes exigibles 30,18 \$

Total passif à court terme 30,18 \$

Total passif

30,18 \$

AVOIR DE L'ASSOCIATION

Avoir net en début d'exercice

4 823,36 \$

Apport de l'exercice courant

225,21 \$

Total avoir de l'Association

5 048,57 \$

Total passif et avoir de l'Association

5 078,75 \$

État des résultats du 1er mai 2006 au 30 avril 2007

REVENUS

Cotisations et dons			
Cotisations annuelles ordinaires	7 605,00 \$		
Cotisations de soutien	0,00 \$		
<i>Total cotisations et dons</i>		7 605,00 \$	
Soutien financier externe			
Soutien SPUQ – Fr. de représ.	800,00 \$		
Soutien SPUQ – Fr. de poste	1 500,00 \$		
Soutien SPUQ – Impress., reprod.	1 200,00 \$		
<i>Total soutien financier externe</i>		3 500,00 \$	
Autres revenus			
Activités culturelles et sociales	0,00 \$		
Événements spéciaux, divers	29,00 \$		
Revenus d'intérêts	1,25 \$		
<i>Total autres revenus</i>		30,25 \$	
Total REVENUS			11 135,25 \$

DÉPENSES

Salaires, honoraires, commissions			
Honoraires de projet	100,00 \$		
<i>Total salaires, honoraires, comm.</i>		100,00 \$	
Impôts et taxes (TPS, TVQ)			
TPS	366,67 \$		
TVQ	436,00 \$		
Autres taxes payées	31,50 \$		
<i>Total impôts et taxes</i>		834,17 \$	
Dépenses de fonctionnement			
Location, entreposage, assurances	350,00 \$		
Frais de voyage et de représent.	1 210,81 \$		
Fête du 15e anniversaire	4 272,39 \$		
Tributs commémoratifs	0,00 \$		
Poste, messag., transport, téléph.	1 739,17 \$		
Bulletin <i>Pour la suite du monde</i>	1 039,80 \$		
Impressions, reproductions	242,40 \$		
Papeterie, fournitures	487,89 \$		
Logiciels, services informatiques	69,41 \$		
Droits, permis, taxes d'aff.	32,00 \$		
Cotisations, redevances	532,00 \$		
Prix et reconnaissances APR	0,00 \$		
Frais financiers	0,00 \$		
<i>Total dépenses de fonctionnement</i>		9 975,87 \$	
Amortissement, dépréciation			
Équipement de bureau	0,00 \$		
Matériel informatique	0,00 \$		
<i>Total amortissement, dépréciation</i>		0,00 \$	
Total DÉPENSES			10 910,04 \$
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES			225,21 \$

APR-UQAM

Prévisions budgétaires
pour l'exercice 2007-2008

	Prévisions 2007-2008	Exercice 2006-2007	
		Résultats	Prévisions
Prévisions de revenus			
Cotisations ordinaires des membres 230 à 35 \$, 5 à 20 \$	8 150 \$	7 605 \$	7 170 \$
Soutien financier du SPUQ	3 500 \$	3 500 \$	3 500 \$
Autres revenus	0 \$	30 \$	0 \$
Total des revenus pour l'exercice	11 650 \$	11 135 \$	10 670 \$
Prévisions de dépenses			
Honoraires, compensations, dédommagements	200 \$	100 \$	200 \$
Frais de représentation et de voyage <i>Réceptions, délégations, voyages, etc.</i>	2 000 \$	5 483 \$	5 500 \$
Frais de poste, messageries <i>Frais d'envoi, poste, téléphone, etc.</i>	2 000 \$	1 739 \$	1 800 \$
Publications et documents officiels <i>Bulletin, APRvite, documents officiels</i>	1 500 \$	1 040 \$	1 500 \$
Papeterie, impressions, fournitures <i>Papier à en-tête, fournitures, logiciels, etc.</i>	1 200 \$	800 \$	1 200 \$
Activités culturelles et sociales	200 \$	0 \$	200 \$
Cotisations, permis, assurances, tributs comm.			
Cotisation FRUQ (2 \$ par membre)	470 \$	432 \$	828 \$
Associations affinitaires	200 \$	100 \$	0 \$
Droits, permis, frais divers	35 \$	32 \$	40 \$
Locations, entreposage, assurances	350 \$	350 \$	325 \$
Tributs commémoratifs, prix, reconnaissances	200 \$	0 \$	200 \$
Amortissement, dépréciation, taxes diverses			
Amortissement (équipement et matériels)	0 \$	0 \$	0 \$
TPS, TVQ et autres taxes	850 \$	834 \$	650 \$
Total des dépenses pour l'exercice	9 205 \$	10 910 \$	12 443 \$
Excédent des revenus sur les dépenses	2 445 \$	225 \$	(1 773 \$)

Rapport des activités culturelles et sociales

::: Louise Dupuy-Walker et Denise Daoust

Une autre année d'activités sociales et culturelles où Denise Daoust et moi avons tenté de répondre aux champs d'intérêt qui nous avaient été signalés par les membres de l'APR lors du sondage de 2005.

Au total, onze activités ont été organisées. D'abord, celles qui complètent nos connaissances en matière de patrimoine québécois. La saison automnale a commencé par le partage traditionnel des agapes chez Manon, dans un coin de pays plutôt inconnu pour beaucoup d'entre nous. Même si Châteauguay rappelle quelques réminiscences historiques, peu d'entre nous n'avaient été à Pointe-du-Buisson, où a eu lieu la visite du Parc archéologique. À la pluie, les vaillants explorateurs ont pu en apprendre davantage sur les apports des Iroquoiens du Saint-Laurent à notre civilisation. La dernière activité culturelle de l'APR, en mai, aura aussi porté sur le même sujet. Cette fois, accompagnés par Nathalie Langevin, nous aurons parcouru le musée de Pointe-à-Callière afin de parfaire nos connaissances sur cette population mystérieusement disparue au XVI^e siècle et qui a introduit la culture du maïs dans la vallée du Saint-Laurent.

Ensuite, dans le domaine muséal, nous sommes allés visiter le Musée McCord, trop souvent oublié dans nos pérégrinations. Lors de cette visite, nous nous sommes familiarisés avec l'art Haïda et tout particulièrement l'interprétation qu'en donne Robert Davidson.

En novembre et en avril, en collaboration avec UQAM Générations, sous la responsabilité du Service éducatif du Musée des Beaux-Arts de Montréal, Jacques-Albert Wallot a organisé, pour les grands-parents accompagnés de leurs petits-enfants, des visites de certaines collections qui se terminaient par la réalisation d'une œuvre artistique d'une ou de plusieurs œuvres appréciées par les enfants.

En mars, c'est sur le terrain même qui a inspiré des peintres québécois que s'est portée notre attention. Toujours en collaboration avec UQAM Générations, dans un parcours organisé par *L'autre Montréal*, nous avons zigzagué dans la ville, découvert des coins inconnus, comparé les peintures avec la réalité architecturale de maintenant : un tour de ville tout à fait

fascinant.

En janvier, Monique Lemieux a invité Lucie Mercier à réfléchir avec nous sur « les perceptions de la société et les perceptions des personnes retraitées ». Ce fut un beau moment où les membres de l'APR ont pu retracer les étapes préalables et concomitantes de la prise de retraite, comparer leurs vécus, leurs appréhensions, leurs désirs de réalisations. Un repas convivial a suivi la conférence au Salon des professeurs. Nous avons enregistré l'atelier en vidéo, mais ces réflexions méritent d'être poursuivies.

Les « gourmets gourmands » se sont retrouvés deux fois. À l'automne, dans un restaurant L'atelier, qui a fait l'objet de mentions par la suite dans plusieurs revues gastronomiques. À la Saint-Valentin, encore par journée de tempête, les braves ont eu beaucoup de plaisir à échanger au Bouchon de Liège et même à préparer une prochaine activité pour la saison prochaine.

Le besoin d'en connaître davantage sur les placements et les questions financières est toujours présent quand on est à la retraite. Karl Choquette, conseiller en sécurité financière et représentant en épargne collective, nous a invités à considérer des concepts financiers simples qui permettent d'augmenter et de garantir, sans prendre de risque financier, les revenus annuels de nos investissements hors-REER.

Enfin, en avril, avec le début de ce qui devait être un printemps, nous avons ouvert un volet sur le sujet de l'horticulture. En collaboration avec UQAM Générations, Robert Smith de Bonsaï Gros-Bec est venu nous entretenir de cet art millénaire. Nous avons appris à distinguer le bonsaï du Penjing, mais également à nous ouvrir à toutes les règles de mathématique et d'esthétique qui président à la coupe des ramifications d'un arbre afin qu'il se transforme en bonsaï. Sous nos yeux émerveillés et attendris par les multiples coupes, nous avons pu assister à la transformation de l'arbrisseau en œuvre d'art.

Quelques réflexions

Le choix des activités a voulu couvrir un éventail assez large d'intérêts afin d'attirer une plus grande clientèle de participants. Cet objectif a été réussi, car nous avons pu remarquer la présence de nouveaux

membres à nos activités. Le taux de participation demeure toutefois très variable. Dans l'ensemble, nous atteignons une moyenne de participation de 15 personnes. Pour d'autres activités, par ailleurs très appréciées par les participants, nous avons dû compter sur les membres d'UQAM Générations pour les maintenir au programme, telles la visite au Musée des Beaux-Arts avec les grands-parents (5 personnes), la découverte du Montréal des peintres (8), la culture des bonsaïs (4) .

Il est encore difficile de prédire avec plus de précision ce qui peut plaire à nos membres d'autant plus que les aléas de la température durant la saison hivernale sont impossibles à contrôler. Ceux et celles qui participent activement aux rencontres semblent les apprécier, mais chaque année nous nous demandons toujours quels seraient les thèmes et types d'activités qui pourraient plaire à nos membres. Vos suggestions et réflexions sur le sujet sont importantes afin que le programme des activités reflète bien vos intérêts. Nous sommes souvent en panne d'idées quand il s'agit de rubriques touchant les questions financières. Les échanges réflexifs au sujet du processus de la retraite doivent-ils être poursuivis ? Y aurait-il lieu de créer un parcours-découverte de petits restos dans divers quartiers de la ville ? Vos suggestions sont les bienvenues tout autant que vos offres de prise en

charge de certaines activités. (À ce sujet, un merci tout particulier à Jacques-Albert Wallot, Monique Lemieux et Nathalie Langevin pour leur implication dans l'organisation de rencontres.) Nous avons besoin de votre apport pour garder le cap et répondre à vos intérêts.

Pour le moment, nous avons pris certaines décisions. Nous limitons les sollicitations directes de divers ordres. Plus particulièrement, nous écartons les offres d'organisation de voyages : nous laissons à UQAM Générations le soin d'organiser de telles activités. Nous sommes d'ailleurs toujours consultés à cet effet, et nos suggestions sont prises en compte. Justement cette collaboration nous a permis de pratiquement atteindre nos objectifs du programme d'automne 2006 et d'offrir une variété d'activités qu'il nous aurait été impossible d'offrir à un petit groupe. La mise en commun de nos ressources nous a tous ré-énergisés. Il y aura de belles propositions qui, nous l'espérons, sauront vous faire sortir de votre confort douillet et nous permettre de partager vos expériences de retraités.

Nous serons en mesure, lors de l'assemblée générale, de faire certaines annonces du programme d'automne. Les photos et vidéos captés lors de nos rencontres seront aussi présentés à cette occasion.

**Assemblée générale
de l'Association des professeures et professeurs retraités
de l'Université du Québec à Montréal (APR-UQAM)**

**le mercredi 23 mai 2007, à 10 h
à la salle W-R520 (local du SPUQ).**

**L'assemblée sera suivie d'un goûter
offert par l'Association.**

Tous sont bienvenus!